

Comment occuper symboliquement une école le 13 avril ? - Mode d'emploi -

Déclarer son école mobilisée via le formulaire en ligne sur le site

<http://collectifparentsleves93.com> C'est important pour montrer la mobilisation massive sur le département, notre détermination et l'inquiétude des parents.

Télécharger aussi sur le même site du collectif les modèles de courrier que vous pourrez adapter à votre école et à votre situation

Les parents occupent symboliquement une école pendant ½ heure. Ils peuvent occuper le bureau du directeur ou empêcher les enfants de monter en classe, les enfants restant en sécurité dans la cour.

Si l'équipe pédagogique est opposée à cette action, ne pas aller contre mais expliquer que votre action vise à soutenir leur travail. Si pas de soutien, occuper devant l'école. Restons cordiales et polis dans la joie et la bonne humeur.

Le matin au début de l'action il faut:

- téléphoner, faxer et faites des mails à l'IEN de votre circonscription, la mairie, l'inspection, le recteur et la ministre pour signaler l'occupation pour protester contre le manque de remplacement tout au long de l'année (peu importe s'il n'y a pas d'absence non remplacée ce jour-là).

Proposition de message : « *bonjour, je suis parent d'élève dans l'école Je vous appelle pour vous aviser que nous sommes, 2 (3...4...5...) parents de l'école actuellement dans l'école et que nous bloquons l'école à partir de 8h45 et ce jusqu'à 9h15. Les enfants sont dans la cour de l'école. Nous souhaitons par cette action nous associer à la démarche du collectif des parents pour protester contre le manque de moyens de nos écoles actuellement dans notre département. La situation est inadmissible et nous exigeons la mise en place d'un plan d'urgence dans les plus brefs délais. Nous souhaitons que vous fassiez valoir nos revendications auprès de la direction académique, du rectorat et du ministère. A 9h15, l'école sera rendue à la direction. Merci de soutenir notre démarche. Au revoir... »*

- **numéros utiles:**

> Inspecteur de circonscription → voir le site <http://www.dsden93.ac-creteil.fr/annu1d/index.php>

> Inspecteur de Seine-Saint-Denis, Monsieur Christian Wassenberg tel:0143937050 fax 0148967190
ce.ia93@ac-creteil.fr

> Rectrice d'académie de Créteil Béatrice Gille ce.recteur@ac-creteil.fr fax:0157026250

> Médiateurs académiques Jean-Paul PITTOORS, Catherine FLEUROT, Claudine VUONG mediateur@ac-creteil.fr

> Ministre de l'éducation Najat Vallaud-Belkacem fax 0155553817
<http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#ministre>

> vos politiques locaux: maire, député, sénateur

Mettez une banderole avant l'ouverture de l'école pour informer les autres parents. Un morceau de drap avec une inscription au feutre ou à la bombe expliquant brièvement votre action. Par exemple : *parents en colère, « x » jours d'absences non remplacées, ça suffit ! Des enseignants pour nos enfants, vite un plan d'urgence, école occupée, etc.*

Prendre une photo de l'occupation des parents devant la cour avec les enfants et l'envoyer sur le mail en précisant l'école concernée. La poster aussi sur le groupe Facebook

https://www.facebook.com/events/1151505998217557/?active_tab=posts

Demandez aux parents qui viennent accompagner leurs enfants à l'école de rester (même quelques minutes) pour agrandir l'action. Profitez-en pour faire une réunion et prendre des décisions.

BON COURAGE !